

VOUS SOUHAITEZ VOUS ORIENTER VERS LES METIERS DU SANITAIRE ET SOCIAL PARCOURS ENTREE DANS L'EMPLOI, DISPOSITIF DE LA REGION ILE DE FRANCE



PARCOURS ENTREE DANS L'EMPLOI PORTE SUD DU GRAND PARIS-SUD ESSONNE

PARCOURS SECURISE « SANITAIRE ET SOCIAL » VERS L'APPRENTISSAGE ET LES FORMATIONS QUALIFIANTES

Du 15 novembre 2021 au 25 mars 2022

Parcours de formation de 16 semaines: 400 heures en centre et 140 heures en entreprise

Contenu :

Visite des CFA ou des organismes conventionnés PRFE, Accueil et présentation des structures
Consolidation du projet professionnel (approfondissement des connaissances du secteur et de ses métiers, des formations possibles, des modalités du contrat d'apprentissage)
Immersion en entreprise de 4 semaines
Renforcement des compétences, Remise à niveau en lien avec le projet
Communication (développement du vocabulaire professionnel, se présenter, présenter son projet)
Droits et devoirs du salarié, SST
Inscription en formation, en CFA, recherche d'un employeur pour les contrats en alternance

Information collective
Entretien individuel
CEFOP

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

CFA Partenaires
UFA Saint-Pierre
ACPPAV

ou

FORMATIONS CERTIFIANTES PRFE

Animation 94
IRFASE Evry

Métiers visés :

Aide-soignante – Auxiliaire de puériculture
Accompagnant Educatif Petite Enfance
Moniteur Educateur – Accompagnant Educatif et Social - ADVF

REUNIONS D'INFORMATION COLLECTIVE

14 – 21 et 28 octobre 2021 à 14h00

CEFOP SANTE- Institut St Pierre - 70 Rue de Montgeron 91800 BRUNOY

- ✓ Présentation du parcours sécurisé,
- ✓ Entretien individuel et validation de la candidature pour participation au SAS d'évaluation d'une durée de 7h

Se présenter avec :

- Un CV correspondant à son projet
- Sa carte des Compétences en cas de parcours préalable en Parcours Entrée dans l'Emploi

Conditions requises

- ✓ Avoir un niveau infra 3, 3 ou 4
- ✓ Être inscrit en PEE ou/et au Pôle Emploi
- ✓ Avoir un projet professionnel validé par le biais d'une expérience professionnelle ou un stage
- ✓ Souhaiter s'engager sur un contrat en alternance ou une formation qualifiante



*Equivalent dans l'ancienne nomenclature des certifications à infra V, V ou IV



RER D arrêt « Gare de Brunoy »
puis Bus ligne D - arrêt "Rue de Montgeron"



Le programme Parcours Entrée dans l'Emploi est cofinancé par le Fonds Social Européen

Modalité d'inscription : envoi d'une fiche de liaison par courriel : pfm.cefop@wanadoo.fr – Les candidats(tes) seront convoqués(es) pour l'une des réunions d'Information Collective prévues.
Pour tout renseignement contacter Claire Béral au 01 60 46 44 54 .

Partie réservée aux prescripteurs



L'objectif est de proposer un **Parcours Sécurisé vers les Métiers** : Aide-soignant – Auxiliaire de puériculture – Accompagnant Educatif Petite Enfance – Moniteur Educateur – Accompagnant Educatif et Social - ADVF, à des candidats(tes) qui ont un projet réaliste au regard des pré-requis pour accéder au métier visé et qui ont préalablement réalisé un stage professionnel dans le secteur du sanitaire et social. Les candidats doivent être capables de justifier leur choix de se qualifier par le biais d'un contrat en alternance ou d'une formation qualifiante et d'expliquer leur expérience en stage/plateau technique réalisé en amont du parcours.

→ Critères à vérifier

- Personne âgée de plus de 16 ans de niveau infra 3, 3 ou 4 maximum (niveaux infra V, V et IV de l'ancienne nomenclature des certifications)
- En capacité de suivre une formation en intensif (35 h hebdo) en tant que stagiaire de la formation professionnelle
- Situation administrative vérifiée au regard du statut de stagiaire de la formation professionnelle
- Le candidat (la candidate) formule les spécificités et les exigences du métier visé, est prêt(e) à faire évoluer ses habitudes personnelles pour adopter une posture professionnelle et s'adapter aux contraintes d'un métier, présentant de façon claire et argumentée son projet – réaliste et réalisable
- le projet est validé par une expérience professionnelle ou un stage (fournir le bilan final et les évaluations liées à la carte de compétences si un parcours antérieur a été réalisé en PPP ou PEE) ou un plateau technique

→ Identification des compétences pour compléter la validation du projet, à partir du référentiel régional d'insertion professionnelle « carte de compétences »

Axe 5 « construire son projet professionnel » - cercle 4 en cours « détermine la/les étape(s) de mise en œuvre de son projet professionnel » :

- Choisit en justifiant sa voie d'accès à l'emploi (via un contrat en alternance);
- Rend compte oralement d'un engagement précis pour son projet (accès à un emploi, à une formation d'accès à la qualification ou qualifiante).

Axe 3 « s'identifier à un ou des métiers » - cercle 3 validé « se positionne dans le monde du travail et/ou de la formation en intégrant les contraintes et les réalités » :

- Adopte une posture d'apprentissage ;
- Respecte les attendus du poste pour un métier visé ;
- Formule les spécificités et les exigences du poste pour un métier visé.

Modalité d'inscription : envoi d'une fiche de liaison par courriel : pfm.cefop@wanadoo.fr – Les candidats(tes) seront convoqués(es) pour l'une des réunions d'Information Collective prévues. Pour tout renseignement contacter Claire Béral au 01 60 46 44 54